

Avril | Mai | Juin 2022

SAINT-ANDRÉ & VOUS n°147

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



TOUT COMPRENDRE SUR

- Le wifi public dans votre ville
- Le dispositif +

LE PORTRAIT

Rencontre avec
Hugo Lehmann et
Gauthier Watelle du
Syndicat du Moron

LE DOSSIER

Le budget 2022, une
situation financière
saine et ambitieuse

ENTRE NOUS

Une aire de jeux sur le
quartier de Bois Milon
présentée aux habitants



SOMMAIRE



D4

VU À SAINT-ANDRÉ

Retour en mots et en photos de votre trimestre



D6

DANS VOTRE QUOTIDIEN

▸ Les travaux dans votre ville
▸ Classe verte ▸ Gaz vert



D8

TOUT COMPRENDRE SUR

▸ Le wifi public dans votre ville
▸ Le dispositif +



D10

PORTRAIT

Rencontre avec Hugo Lehmann, Gauthier Watelle – Syndicat du Moron



D12

EN SCÈNE !

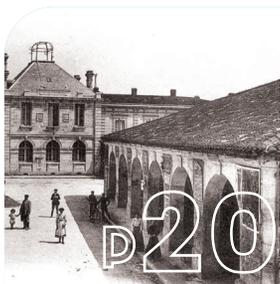
Les amateurs à l'honneur, bilan artistique et culturel de la saison



D14

DOSSIER

Le budget 2022, une situation financière saine et ambitieuse



D20

L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE

La place Raoul Larche du 18^e siècle



D22

PRÈS DE CHEZ VOUS

De Montalon au Port de Plagne



D24

ENTRE NOUS

Une aire de jeux sur le quartier de Bois Milon présentée aux habitants



D25

VOS RENDEZ-VOUS

Les événements culturels et associatifs de votre trimestre



D26

C'EST PRATIQUE

Horaires, informations pratiques



D27

EXPRESSIONS LIBRES

Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION

Nicolas Tellier
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION

Manon Beccari – Héloïse Richard

COORDINATION

Manon Beccari

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES

Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION

Korus Edition

Imprimé avec des encres végétales



DE VOUS À MOI

Hier, Jean Gabin chantait « Je sais, je sais, je sais, je sais... maintenant je sais qu'on ne sait jamais. ».

Aujourd'hui, on pourrait chanter : « nous ne voulons pas savoir, nous ne voulons pas savoir... et pourtant nous savons. »

Nous savons que l'artificialisation des sols, les pollutions, l'épuisement des ressources naturelles, le changement climatique entraînent des épisodes de pénuries, des inondations, des catastrophes naturelles ou des épidémies. Le GIEC vient encore de nous dire l'urgence d'agir pour nous protéger, et pourtant nous continuons de temporiser.

Les gens savent qu'ils vont devoir changer d'habitudes et faire des efforts.

Au quotidien, dans mes échanges avec les habitants, je constate tous les jours leurs prises de conscience. Ceux qui n'arrivent pas à finir le mois, s'inquiètent autant de l'écologie et des bouleversements climatiques. Ils s'inquiètent d'autant plus de l'avenir, que leur présent est fragile.

Mais le débat se réduit à : « Fin du monde ou fin du mois ? », « Pas d'augmentation de salaire sans réchauffement climatique ! »

La séquence politique actuelle nous enferme dans un régime de punitions, alors que nous attendons des solutions.

De sa modeste place, la commune de Saint-André-de-Cubzac, confirme dans ses choix et son budget sa volonté de ne renoncer ni à la solidarité, ni à l'écologie.

La solidarité locale s'exerce aujourd'hui auprès des Ukrainiennes et des Ukrainiens qui sont venus se réfugier dans notre commune. Je veux remercier tous ceux qui ont participé et continuent de participer à leur accueil et leur accompagnement. Merci aux familles d'accueil, merci aux associations, merci aux directeurs d'établissement et aux enseignants, merci aussi aux agents communaux.

Ces témoignages de bienveillance et d'humanité honorent notre commune.

Votre Maire
Célia Monseigne



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Monon Beccari

1

L'ARMÉE DE TERRE

C'était le 2 avril dernier lors du marché de Saint-André sur la place du Champ de Foire. Vous avez été nombreux à venir vous renseigner sur les différents métiers de l'armée de terre.

2

PETER PAN AUTREMENT

Julie Teuf a repris l'histoire de Peter Pan pour livrer une pièce de théâtre remplie de légèreté ! Le 6 avril dernier depuis la salle du Champ de Foire, enfants et adultes se sont envolés vers le pays imaginaire !

3

MARCHE CULTURELLE

Pour la journée internationale des droits des femmes, l'association Loisirs Pour Tous et le CCAS ont organisé une marche pour découvrir l'histoire des femmes qui ont donné leur nom aux rues de la ville !

4

LE PRINTEMPS DE L'AUTISME

Le 7 avril dernier, dans le cadre du printemps de l'autisme le CCAS de Saint-André a organisé une soirée débat à la Villa Monciné avec la projection du documentaire « Hymne à l'inclusion » réalisé par Tarik Ben Salah !

5

LA VITIPARTY

Pour celles et ceux qui auraient manqué la dernière session, le 16 mars dernier était l'occasion de rencontrer de nouveau les employeurs viticoles du territoire. Les candidats en recherche d'emploi en viticulture étaient au rendez-vous !

© Service communication



6

© Anthony Rojo



7

© Véronique Saladin



8

© Anthony Rojo



9

© Marie-Claire Berrilly



10

6
MÉMOIRE ET HOMMAGE

Le 19 mars dernier, un arbre offert par la FNACA a été planté au parc Chambord à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.

7
EXPOSITION CHRISTIAN VOLTZ

L'exposition participative et interactive « Les petites personnes » était présente à la médiathèque jusqu'au 13 avril dernier. Créées à partir d'objets de récupération, 14 œuvres originales de l'artiste Christian Voltz ont été présentées.

8
UN REPAS POUR NOS AÎNÉS

Pour la première fois depuis deux ans, nos aînés ont pu se retrouver et profiter d'un moment de convivialité lors du repas du 6 mars dernier. Des retrouvailles attendues sous le thème du Carnaval de Venise !

9
DES ATELIERS SONORES

Faire vibrer, tapoter, gratter... une exploration étonnante et ludique a eu lieu le 25 janvier dernier à l'école Rosette Chappel. L'association Extra a invité les élèves à rechercher la variété de sons présents dans les différents espaces de l'école.

10
SOLIDARITÉ AVEC LES UKRAINIENS

L'ancienne trésorerie de la ville a été réhabilitée en urgence pour y accueillir une famille Ukrainienne. Nous remercions tous les habitants et bénévoles qui ont pu aider à l'aménagement de l'hébergement.

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE



► CHEMINS DE LAPOUYADE ET MONEIN : OÙ EN EST-ON ?

Le réaménagement **des chemins de Lapouyade et Monein se poursuit**. Les réseaux d'eaux pluviales sont raccordés et les cheminements doux et partagés sont terminés. L'entreprise commence à terrasser et il reste à envisager les revêtements de voiries définitifs.

EN CHIFFRES

760 000 €
Montant des travaux

BON À SAVOIR

Le parking de l'école Suzanne Lacore a été entièrement réhabilité pendant les vacances scolaires de Pâques.



© Anthony Rojo

► TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET CHEMINEMENTS DOUX RUE DE LA DAUGE

Dans l'objectif de réguler la circulation et ainsi **maintenir la sécurité des piétons**, des aménagements de sécurité ont été installés rue de la Dauge. Les travaux ont débuté fin janvier et se sont achevés début février.

EN CHIFFRES

33 260 €
Montant des travaux



© Anthony Rojo

► SÉCURISATION DES RUES COMMANDANT COUSTEAU ET HENRI GROUÈS

Afin d'assurer **la sécurité des piétons**, la ville a décidé d'effectuer des travaux rues Commandant Cousteau et Henri Grouès à l'intersection avec la rue Perret. Les aménagements de sécurité consistent entre-autre en la réalisation de plateaux surélevés.

EN CHIFFRES

92 386 €
Montant des travaux

87 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC EN SÉJOUR DÉCOUVERTE !



Après deux années de restrictions liées à la situation sanitaire, **les élèves de 4 classes élémentaires** du CP au CM2 de l'école Lucie Aubrac **sont partis en classe de découverte** du mardi 22 mars au vendredi 25 mars à Sauméjan dans le sud du Lot-et-Garonne.

Au programme : course d'orientation, Land'Art, visite de la maison du résinier, balade dans les bois, échasses landaises, fabrication de petits pains et ateliers théâtre.

Les soirées ont été animées : veillées contes et légendes, blindtest, yoga et pour finir soirée des enfants. Un séjour rempli de souvenirs et très enrichissant pour les élèves.



© Ecole Lucie Aubrac

EN CHIFFRES

28 000 € | **7 000 €**
 participation de la commune | participation des familles



L'INFO EN +

La méthanisation c'est quoi ?

Il s'agit d'un processus où on laisse se dégrader, dans un environnement privé d'oxygène, des matières organiques comme les déchets agricoles, ménagers, industriels ou encore des boues de station d'épuration. Le biogaz est un type de gaz ou un type d'énergie obtenu à partir de cette méthanisation.

UN GAZ VERT AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Dans le cadre du chantier d'extension de la station d'épuration de Porto, qui a doublé sa capacité de traitement, le SIAEPA du Cubzadai-Fronsadais a fait le choix d'insérer un digesteur dans la file de traitement des boues. **Le biogaz issu de cette digestion est récupéré et épuré** pour être injecté dans le réseau local de distribution de gaz. La méthanisation s'inscrit dans **un cercle vertueux de recyclage et de dynamique économique territoriale** au service de la transition écologique.

LE WIFI PUBLIC DANS VOTRE VILLE

En 2018, la municipalité a répondu à un appel à projet de la Commission Européenne afin de pouvoir mettre en place un accès gratuit à internet sur plusieurs espaces publics de la commune. Le Wifi4EU est installé dans votre ville depuis le mois de février dernier.

WIFI4EU, UNE INITIATIVE EUROPÉENNE

Afin de promouvoir partout en Europe la connexion gratuite au wifi dans les lieux publics, le projet Wifi4EU est adopté en septembre 2017 par la Commission Européenne et s'inscrit dans la stratégie numérique pour l'Europe qui vise à favoriser l'accès à internet pour tous. Doté d'une enveloppe de 120 millions d'euros, le financement par commune s'élève à 15 000 €. L'abonnement internet et la maintenance des équipements restent à la charge de la commune.

DIX BORNES D'ACCÈS INTERNET INSTALLÉES DANS VOTRE VILLE

Vous offrir du wifi en libre accès pour des facilités de connexions à Saint-André, c'est la promesse de la société Citypassenger, entreprise retenue par la commune pour l'installation du réseau wifi. Pour l'implantation, la ville cible le cœur de ville, zone très fréquentée par les usagers. Ainsi, ce sont **10 bornes wifi installées sur différents points de la commune** ; place de la mairie, cours Clémenceau, place du Champ de Foire, château Robillard, parc Chambord et Plaine des Sports.

L'INFO EN +

Pour être éligibles au programme Wifi4EU, les communes doivent garantir la fourniture d'un internet haut débit (supérieur à 30 Mbps) afin d'assurer une expérience maximale aux utilisateurs.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Si vous vous trouvez à proximité, les bornes wifi vous informeront de la disponibilité d'une connectivité gratuite. Vous pourrez ainsi vous connecter directement via le portail.



© Anthony Rojo



LE DISPOSITIF⁺ CULTURE, SPORT, LOISIRS

Proposé par le CCAS de Saint-André-de-Cubzac, le dispositif + est un nouveau dispositif d'aide solidaire qui vise à favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs dans votre commune.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le **dispositif +** se traduit par **une participation financière à hauteur de 60 euros maximum**. Cette aide vous est proposée une fois par an et par personne. Ce dispositif d'aide est exclusivement réservé à une utilisation dans **les associations, clubs ou organismes de la commune pour des activités sportives, culturelles ou de loisirs**. Ainsi, le CCAS peut participer au financement d'une licence de sport pour votre enfant, une inscription ou encore un pass culturel.

OÙ ET COMMENT L'UTILISER ?

Vous pouvez par exemple utiliser cette aide dans le cadre de :

- L'achat d'une licence sportive (football, danse, rugby, athlétisme, tennis etc...)
- L'inscription à des cours de sport
- L'achat d'un pass de 10 places de cinéma (à la Villa Monciné)
- L'achat d'un pass illimité pour l'inscription annuelle à l'association culturelle CLAP (qui organise les spectacles du Champ de foire)
- L'achat de tenues ou d'équipements sportifs

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADHÉSION ?

1

Être bénéficiaire du minima social
Le dispositif est accessible sur conditions des ressources de chaque demandeur

2

Présenter un devis de la dépense souhaitée dans la structure choisie

3

Choisir un organisme de Saint-André-de-Cubzac exclusivement

Ce dispositif peut être utilisé pour un montant inférieur à 60 euros. Dans le cas où le montant du devis serait supérieur à 60 euros, il faudra ajouter le complément.

Le montant de l'aide n'est pas versé directement au bénéficiaire. C'est grâce au devis fourni lors de votre inscription que le CCAS pourra payer directement à l'organisme votre commande.

EN SAVOIR +

Téléchargez la fiche d'inscription en scannant le QR Code ou appelez le Service de l'Action Sociale de votre mairie au 05 57 45 10 36.



Rencontre avec

HUGO LEHMANN GAUTHIER WATELLE

TECHNICIEN RIVIÈRE ET CHARGÉ DE MISSIONS ZONES HUMIDES ET NATURA 2000 - SYNDICAT DU MORON





► QUELLES SONT LES ACTIONS MENÉES PAR LE SYNDICAT DU MORON ?

Le Syndicat du Moron est un service public où nous avons pour missions principales la gestion et l'entretien des cours d'eau, l'amélioration de la qualité des eaux et la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité. Cela passe par des actions de sensibilisation, d'accompagnement, d'études, de travaux mais aussi par un rôle de vigilance. Par exemple, si nous constatons qu'un point d'eau est fortement pollué, notre rôle sera d'alerter et de sensibiliser la personne responsable afin de résoudre au plus vite le problème.

NOUS SOUHAITONS CHANGER LE REGARD DES GENS SUR LES COURS D'EAU ET RETROUVER L'ÉQUILIBRE AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME !

Nous étudions également pendant 4 ans les zones humides sur le territoire afin de les repérer et les caractériser. Il faut savoir que 50% des zones humides en France ont disparu en 3 décennies et cela engendre certains problèmes comme des inondations, qui sont de plus en plus fréquentes sur le territoire.

► VOUS ACCOMPAGNEZ ACTUELLEMENT LE LYCÉE STAM DE SAINT-ANDRÉ À LA MISE EN ŒUVRE D'AMÉNAGEMENTS ÉCOLOGIQUES. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Le lycée STAM possède un cours d'eau où nous allons mettre en place différents aménagements écologiques pour utiliser le potentiel de ce site. Nous allons donc les accompagner sur la plantation d'une haie, initialement prévue par les professeurs. Nous les conseillons également sur la gestion différenciée* d'une partie du site afin d'avoir une meilleure approche écologique. Cette gestion passe par la fauche tardive* annuelle ou encore le débroussaillage ponctuel du cours d'eau. Enfin, nous travaillons sur un projet de reméandrage* du cours d'eau et la réalisation de mares dans le but d'améliorer ses fonctions hydro biologiques.

En parallèle de ces actions, nous travaillons aussi avec le lycée pour mettre en place des actions de sensibilisation auprès des élèves en réalisant par exemple, des animations et des inventaires participatifs sur les différentes espèces qui habitent les cours d'eau.

► UN MESSAGE À FAIRE PASSER AUX HABITANTS ?

Un grand nombre de personnes voient les cours d'eau comme des contraintes. Mais en réalité, ce sont ces mêmes cours d'eau qui vont jouer un rôle dans l'équilibre de l'écosystème. Si nous n'en prenons pas soin, cela engendre des problèmes sur plusieurs années. Il faut absolument rattraper les erreurs commises afin de retrouver un état naturel pour le bien de l'écologie, la biodiversité mais aussi pour lutter contre le réchauffement climatique.

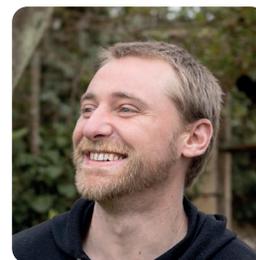
* **Gestion différenciée** : Entretien raisonné des espaces verts en fonction des caractéristiques du site et de son environnement afin de favoriser la biodiversité.

* **Fauche tardive** : Faucher tardivement (à partir de septembre) afin que la faune et la flore terminent leur cycle de reproduction.

* **Reméandrage** : Technique qui permet de restaurer un cours d'eau en lui donnant un profil sinueux se rapprochant de son état naturel.

CARTE D'IDENTITÉ

Quels postes occupez-vous ?



HUGO LEHMANN

Je suis Technicien rivière. J'effectue le suivi et le diagnostic de l'état des cours d'eau ainsi que le suivi des études et des travaux sur les rivières. Je dois également gérer les dossiers administratifs et réglementaires.



GAUTHIER WATELLE

J'occupe le poste de Chargé de missions zones humides. Je travaille également sur le périmètre Natura 2000 qui protège des espèces et habitats naturels rares dans toute l'Europe.

EN SAVOIR PLUS SUR LE SYNDICAT DU MORON

53

le nombre de communes où le Syndicat du Moron intervient

49 130

le nombre d'hectares

400

le nombre de km de cours d'eau



LES AMATEURS À L'HONNEUR BILAN ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA SAISON

Volet important de la programmation du Champ de Foire, la pratique amatrice se veut intergénérationnelle cette saison. Entre Périapé'cirque et ses ateliers d'initiation, les représentations de la Cie Burnout ou encore la proposition artistique de Vieillesse et Éléance en passant par le spectacle Peter Pan, la culture a prouvé une nouvelle fois qu'elle était génératrice de lien social grâce à ses divers projets participatifs.

ENTRE RENCONTRES, ÉCHANGES ET MOUVEMENTS

Le Champ de Foire s'est donné le défi chaque saison d'intégrer à sa programmation un artiste de dimension nationale, cette démarche débute avec la talentueuse chorégraphe Jann Gallois qui a fondé la compagnie BurnOut en 2012. Le projet de la chorégraphe se veut participatif, c'est donc avec une vingtaine de personnes amatrices et volontaires que la compagnie a travaillé du 23 au 28 janvier à la salle du Champ de Foire pour donner lieu au spectacle « Mandala » ① le 29 janvier dernier. Une expérience collective réussie !

LA 9^E ÉDITION DE PÉRIAPÉ'CIRQUE !

Fortement impactée par la crise sanitaire, l'édition 2021 avait été particulière pour Périapé'cirque, c'est donc avec beaucoup de joie que ce temps fort cirque en Cubzaguais et Nord Gironde a pu faire son grand retour du 26 février au 23 mars dernier. Les artistes ont pu retrouver leur public et... la salle du Champ de Foire ! Entre le concert jonglé de la Circavalcade, l'histoire de John Henry et son cerceau de métal, le spectacle acrobatique de la Compagnie Très-D'Union ou encore le jongleur-animal de « Little Garden », vous avez pu profiter d'une édition de Périapé'cirque haute en acrobaties à Saint-André-de-Cubzac !

L'INFO EN +

Périapé'cirque est organisé par l'association CLAP avec le soutien de la ville de Saint-André-de-Cubzac et les communautés de communes du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde.

DES DÉCOUVERTES ARTISTIQUES PARTAGÉES POUR PÉRIPÉ'CIRQUE !

Pour cette 9^e édition de Péripé'cirque, petits et grands ont pu s'initier à divers ateliers artistiques. En commençant par un atelier d'initiation au trapèze mini-volant 2 pour l'ouverture de Péripé'cirque avec la Compagnie CRAZY R présente en résidence de travail au Champ de Foire du 21 février au 4 mars pour préparer sa prochaine création « Vis dans le vide ». Le 9 mars dernier, c'est la Compagnie L'Expédition qui a proposé un atelier jonglage tout public 3 à la salle du Mascaret, de quoi apprendre un petit enchaînement jonglé avec enfants et adultes. Enfin, la Circavalcade ainsi que le spectacle Tacoma construit avec 8 classes de Haute-Gironde a eu lieu le 10 mars dernier à la Salle du Champ de Foire. En dépit du temps pluvieux, vous avez été nombreux à pouvoir profiter de la représentation !

DE L'ÉLÉGANCE AUX PROMESSES DU PAYS IMAGINAIRE

Parmi les nombreux projets participatifs proposés par CLAP cette année, nous devons citer le spectacle « Vieillesse & Élégance » 4 construit par la Compagnie Sylex qui a réussi le pari de rassembler 8 personnes âgées pour livrer un spectacle de danse le 1^{er} avril dernier au Champ de Foire. Du 21 mars au 1^{er} avril, la compagnie a travaillé avec 8 danseurs et danseuses Cubzaguais à la retraite qui ont pu raconter en mouvement leurs anciennes anecdotes de bal. Conclusion : tout le monde peut danser avec élégance !

Pour celles et ceux qui ne veulent pas grandir, le spectacle « Peter Pan » 5 a permis à certains de retomber en enfance le 6 avril dernier. Ses interprètes ont aussi parcouru deux écoles de Saint-André pour penser le propre pays imaginaire de leurs classes de CM2 et mettre un premier pied sur la scène.



2

© Champ de foire



3

© Anthony Rojo



4

© Anthony Rojo



5

© Anthony Rojo

CLAP, C'EST QUOI ?

L'association CLAP (Culture, Loisirs, Animation, Programmation) développe des projets en faveur du spectacle vivant et de l'éducation artistique. Il est devenu le partenaire privilégié du développement culturel pour la ville. CLAP intervient au Champ de Foire, sur la commune de Saint-André ou encore à l'échelle du territoire de la Haute-Gironde.

LE BUDGET 2022

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINES ET AMBITIEUSE

Entre travaux dans les écoles, aménagement de sites et parcs urbains ou encore le financement de certains équipements sportifs comme par exemple l'extension des vestiaires de la Plaine des sports, en 2022, la municipalité prévoit de nombreux projets à Saint-André-de-Cubzac. Le budget total s'élève à 22 millions d'euros dont 10 millions de dépenses d'investissement et 12 millions de dépenses de fonctionnement.





1 400 000 €
POUR L'ENSEMBLE DES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2022

BUDGET COMMUNAL : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Noté le 4 avril dernier en Conseil Municipal après le débat d'orientation budgétaire du 10 mars, le budget 2022 de la municipalité s'élève à 22 millions d'euros. Celui-ci fixe les dépenses et recettes annuelles de la commune. Ce dossier vous permettra de mieux comprendre la gestion financière de votre collectivité et les projets d'investissements prévus sur l'année 2022.

COMMENT FONCTIONNE UN BUDGET COMMUNAL ?

Pour rappel, le budget d'une mairie est constitué de recettes et de dépenses réparties en 2 sections : **les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement**. Les dépenses de fonctionnement regroupent généralement des dépenses nécessaires au fonctionnement courant des services de la collectivité, elles sont répétitives et reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement de la rémunération des agents, des achats de fournitures ou encore des charges de gestion courante (l'électricité, le téléphone etc...). Les dépenses d'investissement quant à elles se traduisent par **des dépenses destinées à rester**

durablement dans le patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de travaux dans les écoles, de constructions ou d'aménagements, ou encore d'acquisitions de biens.

ET LES RECETTES, D'OÙ VIENNENT-ELLES ?

Les deux principales **sources de recettes d'une commune sont les impôts locaux et les dotations de l'État**. Les impôts correspondent principalement à la taxe foncière payée par les propriétaires de biens immobiliers. À ces recettes s'ajoutent les subventions et participations diverses, les taxes indirectes locales (comme par exemple la taxe sur l'électricité, la taxe sur les ventes immobilières, taxe d'aménagement, etc...) ainsi que les produits de services et du domaine.



LA PAROLE À CÉLIA MONSEIGNE

Maire de Saint-André-de-Cubzac

Le budget 2022 adopté par le conseil municipal du 4 avril se caractérise en 3 points :

1 LE RESPECT D'UNE LIGNE DE GESTION RIGOREUSE

Les recettes dont nous disposons pour le fonctionnement de la commune évoluent de 1%. Cette petite marge financière sera essentiellement consacrée au renforcement du personnel municipal dans les services où les besoins sont prioritaires : police municipale avec l'arrivée d'une nouvelle policière dès ce mois-ci ; propreté de la ville avec le renforcement de l'équipe et du matériel nouveau ; comptabilité-gestion avec le renfort d'un collaborateur à mi-temps ; urbanisme, où nous retrouvons une direction à temps complet sur Saint-André-de-Cubzac pour engager la révision du PLU.

2 UN BUDGET RESPECTUEUX DE NOTRE ENGAGEMENT DE MANDAT

En 2020, nous nous sommes engagés sur un programme de travaux d'au moins 20M€ pour adapter nos services aux besoins de la population et préparer la ville aux enjeux écologiques et aux risques.

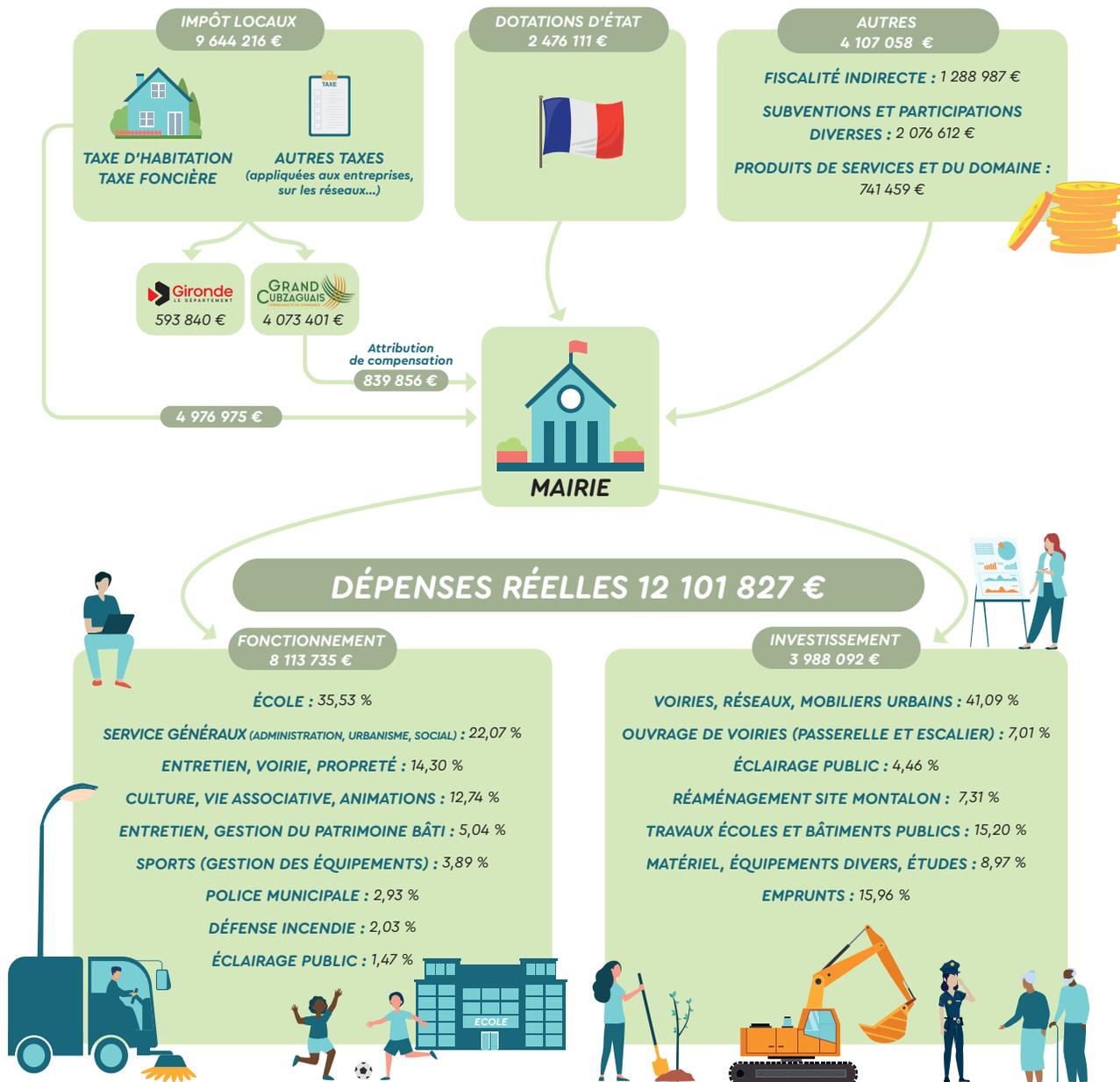
Cette année, les efforts de bonne gestion, nous permettent de dégager des excédents de fonctionnement à hauteur de 6M€, ce qui va financer 60% des investissements 2022. La commune, très peu endettée, aura recours à un emprunt pour compléter le financement des grands travaux.

3 UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL MAIS CONJONCTUREL

En 2022, vont se conjuguer la réalisation des nouveaux projets et l'achèvement de ceux ralentis par la Covid, le tout pour un montant de 10M€. Parmi ces projets, la réalisation du bassin de rétention d'eau de Timberlay, indispensable à la lutte contre les inondations en cas d'orage, ou l'effort consacré à la pratique sportive avec 1.4M€ de travaux engagés.

RETOUR SUR LE BUDGET 2021

RECETTES RÉELLES 12 400 000 € + ÉPARGNE ANTÉRIEURE 2 048 097 €



EN CHIFFRES

0%
d'augmentation des taux
d'imposition communaux

2,2 MILLIONS €
le niveau d'épargne nette
en 2021

26€
d'autofinancement constitué sur
100 € de recettes de fonctionnement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2022

BASSIN
EAUX PLUVIALES
CHEMIN
PEYRELEBADE
100 000 €

RESTAURATION
DU MOULIN
PANORAMIQUE
+ TOILETTES SÈCHES
136 000 €

AMÉNAGEMENT
PARC DU TASTA
+ TOILETTES SÈCHES
136 000 €

CONSOLIDATION
DES QUAIS DE PLAGNE
(DÉBUT DES TRAVAUX)
780 000 €

AMÉNAGEMENTS
RUE HENRI GROUÈS
ET COMMANDANT
COUSTEAU
92 000 €

RECONSTRUCTION
TERRAINS DE BASKET
46 000 €

RESTRUCTURATION
DU PARKING
JACQUES PRÉVERT
115 000 €

BASSINS
EAUX FLUVIALES
TIMBERLAY
(DÉBUT DES TRAVAUX)
900 000 € HT

CHEMIN DE LABRY
REPRISE VOIRIE
(DÉBUT DES TRAVAUX)
300 000 €

CRÉATION
D'UNE HALLE
SPORTIVE
(DÉBUT DES TRAVAUX)

1 150 000 €

RÉNOVATION
DES HUISSERIES
DU GYMNASÉ
LA GAROSSE

40 000 €

RÉNOVATION
DES SALLES
DANTAGNAN

40 000 €

POURSUITE
DE TRAVAUX
CHEMIN DE LAPOUYADE

360 000 €

CRÉATION VOIE
VERTE ET REPRISE
DES TROTTOIRS AVENUE
DE LA RÉPUBLIQUE
(DÉBUT DES TRAVAUX)

545 000 €

et aussi...

ENTRETIEN
ET MODERNISATION
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

100 000 €

TRAVAUX
DANS LES ÉCOLES

125 000 €

ACHAT DE TABLETTES
PÉDAGOGIQUES
POUR LES ÉCOLES

60 000 €

ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT
POUR UN MUSÉE NUMÉRIQUE

45 000 €

AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN
DU SOUVENIR

26 000 €

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble
des documents
budgétaires de la
commune pour
l'exercice 2022 en
scannant ce QR code



bit.ly/3k4v10

VOIRIE CHEMIN
DE CABARIEU
ET DE MAILHOS

285 000 €



LA PLACE RAOUL LARCHE DU 18^E SIECLE

Avec son kiosque, sa petite fontaine et son grand parking, la place Raoul Larche n'est plus la place centrale et animée qu'elle était les siècles précédents. Difficile de s'imaginer que se trouvaient à cet endroit une monumentale halle de 508 m², des prisons, l'école primaire communale et même un tribunal seigneurial !

En réalité, sur cette place **se sont succédé deux halles**. La première déjà construite en 1696 est en mauvais état et en partie écroulée. Vers 1750, les anciens de Saint-André avaient demandé à Jean-Frédéric de La Tour du Pin, leur seigneur, de leur bâtir une nouvelle halle et une fontaine, ce qu'il fait, à ses frais, sur une place vide. Sur ce lieu se retrouvent de nombreux commerçants lors des marchés, établis depuis 1289, et lors des foires plusieurs fois par an.

DU TRIBUNAL SEIGNEURIAL À LA PREMIÈRE MAIRIE

Au moment de la Révolution, les droits seigneuriaux sont abolis et la municipalité souhaite se doter d'un local pour organiser ses réunions et demande à racheter la halle et ses dépendances à l'ancien seigneur. Des experts

indépendants ont évalué le prix de la halle et des bâtiments adjacents à 8 454 francs et le sol à 1 038 francs. Monsieur La Tour du Pin renonce aux 1 038 francs et demande que cette somme soit donnée aux pauvres de la commune, ce qui a été fait par une distribution de pains sous la halle. Après réparations, **la première « maison commune » (mairie) est donc installée** à la place de l'ancien tribunal seigneurial. Cette salle communique avec la prison où sont logés les détenus envoyés aux prisons de Bordeaux.

Cette halle faisait donc partie du patrimoine commun. N'avait-elle pas vu les soldats américains jouer du jazz en 1918 ? N'avait-elle pas abrité le défilé triomphal du 11 novembre 1918, les banquets de toutes les sociétés

cubzaguaises ? N'avait-elle pas accueilli la joie débordante des Cubzaguais de la Libération ou les rencontres des jeunes à la conquête de l'âme sœur lors des bals musettes et des foires ? Pourquoi a-t-elle été détruite en octobre 1966 ? En fait, deux problèmes se posaient : la destruction du bâtiment et le déplacement du marché. Les commentaires sont alors allés bon train dans la petite ville de 4 500 habitants de plus en plus envahie par les automobiles... Chacun exprimait son avis, les discussions animaient les tables du restaurant du Coq hardi, le comptoir du Bar central, les files d'attente de la pharmacie Pons, du coiffeur Vachauvard, de l'épicerie Pierrat et même la sortie de la messe. Le constat était sans appel : il fallait aménager des parkings, mais fallait-il détruire nécessairement la halle ?

L'INSTALLATION DU MARCHÉ SUR LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Quelles que soient les opinions, une même question se posait : que deviendrait le marché qui se tenait dessous ? Finalement, il fut installé sur la grande place du Champ de Foire. En quelques semaines, il grandit tellement qu'il était impossible de revenir à l'ancienne tradition sous la halle sans déborder du cadre originel. Que faire de la halle ? La charpente nécessitait des travaux de réfection, les pierres étaient abîmées, mais restaurables. La municipalité pouvait agir. Après mûre réflexion, les considérations des uns et des autres ayant été étudiées, les édiles municipaux décidèrent le 22 octobre 1966, à la majorité, de raser la halle.



Sculpture de Raoul Larche

Quelques jours après, le projet de démolition a fait l'objet d'un appel d'offres aux entrepreneurs, et le 2 novembre 1966, jour des morts, le premier coup de pioche a été donné à la halle deux fois centenaire.

QUI ÉTAIT CETTE PERSONNALITÉ ?

François Raoul Larche, sculpteur, est né le 22 octobre 1860 au 101 rue Nationale à Saint-André-de-Cubzac.

Après un bref passage à l'École supérieure des Arts Décoratifs, il entra à 17 ans à l'École des Beaux-arts de Paris. Il remporte le deuxième Prix de Rome de sculpture en 1886. Il exposa des portraits, des plâtres, des pièces décoratives en bronze ou étain et travailla à Paris pour l'Opéra, le Petit et le Grand Palais, le Sénat, des ministères, la mairie de Bordeaux et même le Casino de Monaco ! Son œuvre est représentative des styles néo-baroque et Art nouveau. Il reçut plusieurs médailles d'or au Salon et à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Il est promu officier de la Légion d'honneur en 1910.

Il meurt le 3 juin 1912 à 52 ans, heurté par une voiture à Lagny (Seine-et-Marne) en voulant éviter à un ami aveugle le choc.

Le 14 juin 1914 a lieu l'inauguration de la sculpture «Les Gourmandes», offerte à la commune par sa veuve et installée sur la place de l'hôtel de ville qui prit le nom de Raoul Larche, sculpteur et statuaire cubzaguais disparu en 1912. La statue fut fondue par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale.



L'ARHAL : LA MÉMOIRE DE SAINT-ANDRÉ

L'ARHAL est une association qui a été créée en 1986 par des passionnés d'histoire, d'archéologie, de généalogie et du patrimoine. L'ARHAL a pour objectif **la recherche historique et archéologique** dans le Cubzaguais (région de Saint-André-de-Cubzac). L'association a aussi pour but la mise en valeur et la conservation du patrimoine monumental, historique et archéologique de la commune de Saint-Laurent-d'Arce.

L'ARHAL s'occupe également de généalogie. Elle est membre fondatrice de la Fédération Girondine de Généalogie (FGG). Elle assure des permanences tous les premiers lundis de chaque mois de 18h à 20h à ses bureaux, dans la salle du Mascaret, passage des associations, à Saint-André-de-Cubzac.



DE MONTALON AU PORT DE PLAGNE LES LIEUX EMBLÉMATIQUES DE VOTRE VILLE

La ville de Saint-André-de-Cubzac abrite de nombreux lieux à (re)découvrir. Que vous souhaitiez visiter des monuments historiques ou bien admirer de magnifiques paysages, votre ville peut vous l'offrir. Des moulins de Montalon, au château Robillard, en passant par le port de Plagne, découvrez à travers cet article les lieux incontournables de votre ville.

PRÉPARER SA BALADE

5 ÉTAPES

entre monuments du patrimoine
et sites naturels aménagés

3,4 KM

Nombre de kilomètres
de randonnée

1H30 À 2H

Temps estimé
de promenade

1

▷ LE SITE DE MONTALON ET SES MOULINS

Au début de votre parcours, vous pourrez admirer les 5 moulins du site de Montalon, aujourd'hui privés de leurs ailes. Situé dans les hauteurs de Saint-André, à 73 mètres d'altitude, le lieu offre une vue imprenable sur la Dordogne. C'est également ici que vous trouverez le 45^e parallèle, indiquant la distance égale entre le pôle Nord et l'Équateur. Suite à son réaménagement, vous pouvez désormais y pique-niquer ou bien tout simplement vous y reposer.



© Anthony Rojo

© Anthony Rojo



2

▷ LE CHÂTEAU ROBILLARD ET SON PARC ARBORÉ

La suite de la visite s'effectue par un passage au château Robillard. Entouré d'un parc arboré, vous apercevrez derrière le château un théâtre de verdure, véritable lieu de rendez-vous pour divers événements. La marche continue en passant devant le platane de Robillard, âgé de plus de 300 ans et classé à l'inventaire des sites naturels en 1936.

3

▷ L'ANCIEN CLOÎTRE DES CORDELIERS

Après quelques minutes de marche, vous arrivez à l'ancien cloître des cordeliers qui abrite actuellement la médiathèque de la ville. Construit en 1628, le cloître offre une architecture atypique et riche en Histoire. Suite à des fouilles archéologiques réalisées en 1984, des sarcophages mérovingiens sont actuellement visibles au sein du bâtiment à travers des dalles vitrées.



© Service communication

© Service communication



4

▷ L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-DU-NOM-DE-DIEU

En descendant la rue Nationale, vous apercevrez l'église Saint-André-du-Nom-de-Dieu. Construite entre les XII^e et XIX^e siècles suite à plusieurs remaniements, son architecture est restée principalement romane. À l'intérieur vous trouverez la Vierge de Pitié, sculpture en albâtre protégée au titre du mobilier classé monuments historiques et datant du XIV^e siècle.

5

▷ LE PORT DE PLAGNE

Situé au bord de la Dordogne, le port de Plagne est un lieu familial et propice à la détente. Autrefois l'un des plus importants ports de pêche d'esturgeon en Gironde, il offre aujourd'hui plusieurs aménagements tels qu'un port de plaisance et également des espaces dédiés au pique-nique. Le lieu idéal pour terminer votre randonnée et vous restaurer dans un environnement calme !



© Service communication

UNE AIRE DE JEUX SUR LE QUARTIER DE BOIS MILON PRÉSENTÉE AUX HABITANTS

Une réunion publique a eu lieu le 12 mars dernier à Bois Milon pour présenter le projet inspiré par les retours des habitants du quartier et ainsi choisir avec eux l'implantation des jeux et du mobilier.



UN PROJET INSPIRÉ PAR LES HABITANTS DU QUARTIER

Pour rappel, en octobre 2020, la municipalité avait lancé une consultation sur le devenir d'un terrain au sein du quartier de Bois Milon. **Les habitants avaient majoritairement exprimé le souhait d'un lieu pour les familles**, convivial et arboré. Les conditions sanitaires n'ayant pas permis de se rassembler en 2021, c'est lors **d'une réunion publique en mars dernier** que les deux options d'aménagements ont été présentées par Madame le Maire aux habitants présents.



LA PAROLE À ANTONIO ET MARIA

Habitants du quartier de Bois Milon

Nous habitons dans le quartier depuis le début. Notre maison a été la troisième à être construite en 2015. La mairie avait organisé une réunion publique à l'école pour parler du projet d'aménagement.

C'est vrai que quand on a fait construire on ne savait pas comment le quartier allait évoluer mais c'est très bien de créer des choses sur place pour les jeunes.

On trouve ça bien d'avoir créé un projet avec différents espaces pour les adultes et les enfants. A l'avenir peut-être créer un city parc pour les ados pour éviter qu'ils se déplacent jusqu'au centre-ville.

L'INFO EN +

4

mobiliers de jeux pour les enfants suivant les âges sont compris dans le projet

1

mobilier de fitness ainsi que du mobilier urbain

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

(DATES ANNONCÉES SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE)

MAI

MARDI 3 MAI 2022 À 20H

**Théâtre d'objets documentaire
Vies de papier par la Bande Passante**
→ CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 4 MAI À 18H

**Rencontre avec l'auteur
Arnaud Druelle pour «L'enfant Pan»**
→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 7 MAI À 17H

**Gala d'arts martiaux
Association saint-andré-arts-martiaux**
→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 12 ET SAMEDI 14 MAI 2022

Braderie Secours populaire
→ SALLE DANTAGNAN

MARDI 10 MAI 2022 À 20H

**Science-fiction théâtrale
X du collectif OS'O**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 14 MAI 2022 À 20H30

**Concert Association
Orchestre d'harmonie**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 19 MAI 2022 À 20H

**Concert
Collège la Garosse**
→ CHAMP DE FOIRE

DU VENDREDI 20 MAI AU VENDREDI 3 JUIN 2022

**Exposition
Rencontres estuariennes**
→ CHÂTEAU ROBILLARD

SAMEDI 21 MAI 2022 À 18H

**Concert de fin d'année
Ecole de musique intercommunale**
→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 24 MAI 2022 À 20H

**Solo de danse & musique
Ineffable par la cie BurnOut
/Jann Gallois**
→ CHAMP DE FOIRE



JUIN

MERCREDI 1ER JUIN 2022 À 20H

**Hip-Hop – Les Petites Rencontres
par Les Associés Crew**
→ CHAMP DE FOIRE

4/11/18/25 JUIN 2022 À 19H

**Marché nocturne organisé par le Comité
des fêtes avec des animations musicales**
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

5 JUIN 2022 À 15H

Serial Kickerz Association FOKSABOUGE
→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 7 JUIN 2022

**Représentation de théâtre
Ateliers municipaux de théâtre**
→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 7 JUIN 2022 À 19H30

**Même pas peur !
Agence de Géographie Affective**
→ PARC ROBILLARD

8 & 9 JUIN 2022 À 19H30

**Spectacle de fin d'année
Maison des lycéens**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 11 JUIN 2022 À 18H30

**Gala de danse
Le Cours de Danse**
→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 14 ET JEUDI 16 JUIN 2022 À 20H30

**Spectacle de fin d'année
Théâtre- Collège STAM**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 18 JUIN 2022 À 14H + 20H30

Spectacles de théâtre – Association AOL
→ CHAMP DE FOIRE

24 JUIN À 19H30 ET 26 JUIN 2022 À 13H30

**Gala de danse
Association les Meuniers de Montalon**
→ CHAMP DE FOIRE

25 AU 26 JUIN 2022

**Exposition de photos
Association 100 % Objectif**
→ CHÂTEAU ROBILLARD

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur votre page Facebook !
www.saintandredecubzac.fr  [saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac)

QUAND PUIS-JE TONDRE MA PELOUSE ?

Pour **limiter les nuisances sonores**, vous pouvez entreprendre votre jardinage ou bricolage aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



L'INFO EN +

Vous souhaitez en savoir plus sur les règles en communauté ? Scannez le QR Code



bit.ly/3pqs650

PRÉ-DEMANDE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour rappel, il est nécessaire de réaliser **une pré-demande** pour la réalisation ou le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport via le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Vous pourrez par la suite, réaliser votre demande en mairie sans rendez-vous. En raison de forte affluence nous vous recommandons de respecter les créneaux indiqués sur le site internet de la ville.

L'INFO EN +

Vous souhaitez créer ou renouveler vos titres d'identité ? Scannez le QR code pour effectuer votre pré-demande



bit.ly/3dwaq7e

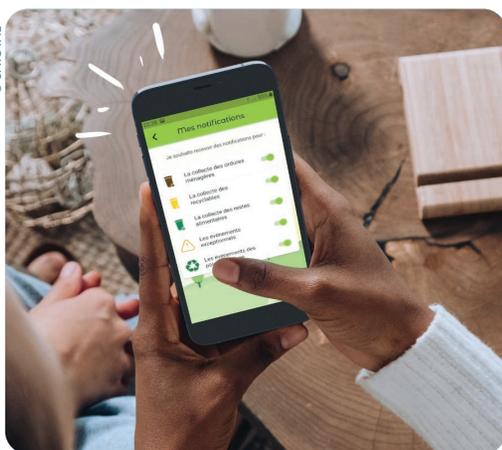


L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME

Sans diplôme ou détenteur d'un BAC +5, l'armée de Terre permet à 16 000 hommes et femmes d'allier action et responsabilité, de vivre une expérience humaine et professionnelle sans équivalent dans plus de 100 spécialités. **Venez échanger avec un conseiller** avec ou sans rendez-vous de 9h à 16h tous les quatrième mercredi de chaque mois à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais.

Contact : 05 57 53 60 23 – sengager.fr

© SMICVAL



SMICVAL

UN NOUVEL ESPACE PERSONNEL POUR ACCÉDEZ À VOS SERVICES EN LIGNE !

Vous êtes habitant du territoire et vous utilisez à ce titre, les services du Smicval ? **Un nouvel espace personnalisé** a été mis en ligne début février 2022. Dorénavant, vous pouvez commander vos équipements, votre carte, suivre vos demandes et surtout prendre rendez-vous pour vous rendre en Pôle Recyclage. Simple et rapide ! Pour en bénéficier, il vous suffit de créer votre espace personnel sur le site www.smicval.fr

L'INFO EN +

Vous pouvez prendre rendez-vous via le QR code



bit.ly/3r56k1m



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

Tél. : 05 57 45 10 10

Fax : 05 57 45 10 29

contact@saintandredecubzac.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Attention à l'EAU !

Un récent rapport de l'organisation météorologique mondiale nous met en garde contre la crise de l'eau qui se profile et de la nécessité d'en surveiller la gestion.

Le SIAEPA du Cubzaguais-Fronsadais auquel nous confions toute la politique de l'eau potable et de l'assainissement a récemment participé aux journées mondiales de l'eau pour sensibiliser la population et en particulier les enfants aux risques de pénuries.

Ce n'est pas parce qu'il pleut, ou que le niveau des océans monte, qu'il y aura toujours de l'eau au robinet, et surtout si peu chère.

En Gironde, l'eau potable est puisée dans des nappes souterraines profondes. Cette eau, ancienne de plusieurs dizaines de milliers d'années et stockée à plusieurs centaines de mètres de profondeur, est de grande qualité et nécessite peu de traitement pour la rendre potable.

Si l'eau des nappes profondes est âgée de plusieurs dizaines de milliers d'années, il faut autant de temps pour en reconstituer les réserves. Or, aujourd'hui, les pluies surviennent souvent sous forme d'orages dans un environnement très bétonné, et ne s'infiltrent plus. Cette eau ruisselle dans nos jardins sans herbe et sur les routes, sans alimenter les nappes.

Deux conséquences : les inondations, et la non-reconstitution des nappes profondes.

Nous bénéficions encore d'une eau peu chère en Gironde grâce à ces ressources dans les nappes profondes, mais nous savons que si nous ne faisons rien pour l'économiser et favoriser les infiltrations dans le sous-sol, la production sera rationnée, et le prix du m³ augmentera fortement.

La décision du Syndicat du Cubzaguais-Fronsadais d'investir dans le renouvellement des réseaux pour éviter les casses et les pertes (fuites) va dans le bon sens et doit être salvée.

La commune, dans le cadre de la révision du PLU qu'elle va lancer, aura la volonté de limiter l'artificialisation des sols pour préserver l'alimentation des nappes souterraines.

Il faudra encourager chaque citoyen à adopter des nouveaux gestes pour réduire sa consommation d'eau.

Il est urgent de préserver ce bien commun essentiel à notre vie.

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE NON REMIS PAR LE GROUPE DSA
Georges Belmonte

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Quartiers Nord

Cambriolages, trafics de drogues, dégradations volontaires, ... ce sont autant de petits délits de droit commun que notre commune subit tous les jours !

La création d'habitats au milieu des vignes, sans commodités d'accès au centre-ville et sans mixité sociale, devenant de facto de futurs ghettos, couplé à la gentrification de Bordeaux Métropole repoussant les personnes déclarées indésirables par les élites bobos socialistes de la rive droite sans aucune humanité hors métropole n'a eu qu'un seul effet : désinhiber les voyous montrant aux yeux de tous cette délinquance jusqu'alors assez peu visible.

Notre commune est devenue un lieu de trafics de stupéfiants en tout genre. Il n'est pas rare que le patrimoine municipal (écoles, sites naturels, ...) soit vandalisé. Nos rues deviennent des circuits pour pilotes autoproclamés. Malheureusement nous ne pouvons que regretter le manque d'implication de la majorité municipale dans la lutte contre cette délinquance tant sur un axe préventif que coercitif. Changer de trottoir ou se porter partie civile n'est pas suffisant au regard du mal qui gangrène notre ville !

*Les gendarmes n'interviennent principalement que sur ordre du Procureur, mais le Maire peut aussi demander au commandant de brigade des rondes si c'est justifié. **Quelle est la volonté politique de Mme le Maire sur ces sujets ?** Quelles sont les remontées faites au niveau du parquet, de la préfecture et de la gendarmerie ? **Quels sont les effectifs de la police municipale affectés à la surveillance exclusive de la voie publique ?** Tout cela sans compter sur le laxisme patent de notre justice, notamment vis à vis des publics mineurs, obligeant sans cesse la Gendarmerie à présenter régulièrement les mêmes protagonistes au tribunal ...*

*Entre une majorité démissionnaire et une extrême droite n'ayant pas intérêt à régler les problèmes qui leur génèrent des voix, **SAMVA est la seule force politique à faire des propositions concrètes** sur le sujet. Nous demandons aujourd'hui la création d'une commission municipale spéciale dédiée à ce thème et **la représentation sans délai de l'opposition au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)** comme l'avait proposée Mme le Maire en novembre 2017 lors d'un conseil municipal.*

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

FOKSABOUGE
PRÉSENTE

SERIAL KICKERZ



BATTLE HIP-HOP *INTERNATIONAL* BREAKDANCE

5 JUIN 2022 15H

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
SALLE DU CHAMP DE FOIRE

INFOS/RÉSA : FOKSABOUGE.COM